

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 29 SEPTEMBRE 2008

Présents : ANGER Stéphane, ALIX Jean-Claude, BOUGEARD Jacqueline, CORDEAU Christian, FEVRIER Loïc, FEVRIER Ludovic, GODET Jean-Charles, GUILLARD Pierre, GUINARD Philippe, LEFEVRE Alain, LEFEVRE Annick, LEFEVRE Jean-Pierre, PERRIN René, ROUSSEAU Michel.

Excusés : BOURSERIE Loïc, COLINDRE Magaly, COUSANÇA Christian, DEMEURE Marylène, GERNIGON Robert, ORHANT David, PICHOFF Jean-Paul, REGNARD Eric.

Allocution du Président

Au lendemain de notre 1^{ère} journée de Championnat pour les catégories SENIORS et les Niveaux A des Championnat Jeunes et à la veille de la reprise pour les Niveaux B et C Jeunes les premiers enseignements que nous pouvons retenir pour cette nouvelle saison sont les suivants :

- Nombre de licenciés à ce jour : **9459**
- Les clubs ont très bien entendus notre appel pour la saisie des licences (environ 60 % des licences sont saisies par les clubs).
- Les engagements et par conséquent la Constitution de groupes a été très difficile notamment pour les Niveaux A des Championnats Jeunes, les clubs semblant sous estimer, en général, la valeur de leurs équipes. Pour les Niveaux B et C, malgré les délais que nous avons consenti pour l'engagement des équipes, les clubs paraissent encore très indécis en ce qui concerne le nombre de leurs licenciés et sont trop exigeants pour l'établissement des Calendriers.
- Une réunion a eu lieu entre la Commission Sportive et la Commission Technique pour définir le rôle de chacune pour la constitution des groupes notamment lorsqu'il y a des arbitrages à faire pour faire monter ou descendre une ou des équipes lorsque le nombre de candidats est supérieur ou inférieur aux places disponibles.
- Il a été rappelé qu'une *Cellule* constituée de la Commission Sportive, de la Commission Technique, de la Commission Mini et d'un membre du Bureau (le Secrétaire Général) devait être souveraine en la matière.
- La Commission Technique est seule habilitée à faire des propositions à cette *cellule* pour régler les problèmes issus des propositions des clubs. La liste des groupes est publiée par *la cellule*.
- La Commission Sportive exécute les décisions prises par *la cellule*. C'est elle qui a le pouvoir de réunir *la cellule* à chaque fois que cela s'avère nécessaire.
- En cas de décision de modification des propositions des clubs, la Commission Technique est chargée d'expliquer aux clubs les critères retenus pour justifier cette décision dans un souci de transparence, afin d'éviter toutes contestations et ainsi améliorer la communication, ce qui n'a pas été forcément le cas cette saison.

- Dans l'optique d'équilibrer nos championnats Jeunes de Niveau A, et par conséquence, de les rendre plus attrayants, les Opens Benjamin(e) s et Poussin(e)s ont été organisés par la Commission Technique les 14 et 21 septembre.
- L'Open Benjamins - Benjamines à la Harpe semble avoir répondu à notre attente malgré la défection de quelques clubs.
- Merci à la CDAMC qui avait programmé un recyclage et une évaluation pour les jeunes arbitres issus des formations de la saison 2007/2008. Ainsi, 37 jeunes arbitres ont pu être supervisés et remis dans l'ambiance avant leur désignation officielle dans nos championnats.
- Pour les Poussins - Poussines, l'Open sur les sites d'Etrelles et d'Argentré du Plessis n'a pas été satisfaisant ; de nombreuses équipes convoquées ne se sont pas déplacées.
- Doit-on pour cette catégorie maintenir ces tournois, car à l'exception de quelques clubs, il semble difficile à cet âge d'évaluer le niveau de jeu ; celui-ci dépendant très souvent de la valeur individuelle d'un ou de deux éléments d'une équipe.

La Commission Technique devra plancher sur ce problème.

- Nous avons prévu de rencontrer les dirigeants de clubs lors de ces « Opens ». Comme l'année dernière, aucun club ne s'est manifesté, malgré la présence de nombreux élus. A croire que tout va pour le mieux !
- Cependant, en répondant à l'invitation des Educateurs Sportifs Départementaux des Cantons du Pays des Vallons de Vilaine, nous avons pu rencontrer, vendredi dernier, les dirigeants des clubs de Chanteloup, Crevin, Pont-Réan, Bain de Bretagne, Guipry-Messac et Guichen qui totalisent ensemble 512 licenciés hors Basket Détente.
- Pour des raisons diverses, nous rencontrerons d'autres clubs qui en ont fait la demande : AS Cintré et Gèvezé, ainsi que Redon qui nous a convié à visiter ces nouvelles installations.
- En ce début de saison, nous avons assisté à la réunion de rentrée du CDOS :
 - o Trois interventions, celle de Monsieur CHENUT, Vice Président du Conseil Général chargé des Sports, celle du CDOS (M. BRUNET et M. BERCHE) et celle de Monsieur COQUAND pour la DRDJS.
 - o Monsieur CHENUT a confirmé la prochaine signature des Conventions avec les Comités. Ceux-ci porteront sur un engagement financier de 3 ans. Les Conventions pourraient être signées dans le 1^{er} trimestre 2009.
Les termes pourraient s'inspirer des actions que les Comités ont prévu dans la cadre de leurs accords avec la DRDJS afin d'éviter de multiplier les dossiers.
Monsieur CHENUT a précisé qu'en ce qui concerne Kerlan, les architectes sont à pieds d'œuvre et que les appels d'offres seraient fait en novembre pour un début des travaux fixé en fin du 1^{er} Trimestre 2009 pour une livraison fin 2010 début 2011.
- L'intervention du CDOS par l'intermédiaire de Monsieur BERCHE a porté sur la réforme des services de l'état RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), et particulièrement sur l'intégration du Sport Départemental à l'intérieur d'une cellule *Cohésion Sociale* gérée par le Préfet. L'exposé est très intéressant, et sa teneur témoigne d'une véritable révolution dans les structures du Sport Départemental.
Nous pouvons nous procurer tous les textes sur le site du CDOS.

- Quant à Monsieur COQUAND, il a défini ce que pourrait devenir la DRDJS, la particularité en Ille et Vilaine étant qu'il existe une Direction Régionale et une Direction Départementale, ce qui la différencie des autres départements Bretons. Il a encouragé les clubs dans l'action « Accompagnement Educatif ».
- Quant au CNDS, il semble que 2009 soit sa dernière année d'existence.
- L'enveloppe serait en progression de + 3,4% par rapport à 2008. Le seuil de la subvention minimum a été fixé à 550 euros contre 450 euros en 2008.
M. COQUAND précise que les dates de dépôt des dossiers seront impérativement à respecter, aucune dérogation pour dépôt hors date limite ne sera acceptée.
- M. BRUNET conclut la réunion en précisant que l'AG électorale du CDOS aura lieu le 11/02/2009. Il souhaite que le maximum de Comité soit présent pour cette importante AG.
- Voilà ce que je voulais vous dire avant de passer à l'ordre du jour qui doit être complété par l'élection du représentant de notre Comité au Comité Directeur de la Ligue.

Comme vous le savez, je ne souhaite pas être le représentant du Comité 35 à cette instance. Je n'assiste plus aux réunions depuis un certains temps. Le Bureau a estimé qu'il était regrettable que le Comité 35 ne soit pas représenté.

- Comme le stipule les statuts de la Ligue, son Comité Directeur est constitué de membres élus et d'un représentant de chaque Comités Départementaux désigné par son Comité Directeur.

Je vous propose donc d'élire comme représentant du Comité d'Ille et Vilaine au Comité Directeur de la Ligue de Bretagne, notre 1^{er} Vice Président, Stéphane ANGER :

✓ Souhaitez-vous voter à bulletin secret :

✓ Résultat du vote à mains levées :

- Nombre de votants :	15
- Contre :	0
- Abstention :	0

Stéphane ANGER sera par conséquent le représentant du Comité au Comité Directeur de la ligue pour la saison 2008-2009.

Nous pouvons passer désormais à l'ordre du jour :

CDAMC :

Bilan après stage de début de saison :

- OTM :
 - o 45 OTM départementaux désignables,
 - o 36 désignations à effectuer chaque week-end.

- Arbitres :
 - o 155 arbitres départementaux pour 96 arbitres par week-end avec un taux d'1/3 d'indispo. (match ou autres) : 103 dispo par week-end donc peu de marge de manœuvre et certainement quelques matchs non couverts par week-end.
- Un peu moins d'arbitre que la saison passée. Il y a peu de retour de convocations.
- La CRAM a besoin d'arbitres, il faut leur en donner 3 à 4 en plus. La Ligue mettra peut-être un système de quota pour la saison prochaine.
- Remise des maillots des jeunes officiels le vendredi 3 octobre 2008.
- Le Président de la Commission demande qu'il y ait une souplesse pour les tee-shirts portés sous le maillot dans les catégories jeunes. « Un courrier va être envoyé aux clubs ».

ANIMATION :

- La Commission se réunira au moins le lundi d'avant chaque Comité Directeur.
- La Commission sera présente à la journée Nationale de l'arbitrage à Noyal Châtillon le 4 octobre 2008.
- Le Président demande aux Commissions Mini, Sportive et Technique de connaître leur souhaits pour l'organisation de leurs événements de la saison.
- Rappel que l'esprit sportif a été gagné par le club de Betton. La recherche d'une date avec le club est en train de se faire pour la remise de la flamme.
- Il sera programmé une soirée pour la galette des Rois avec toutes les Commissions et le Secrétariat.
- La Commission travaille sur un nouveau règlement pour la remise Mozaïc Basket qui devra être terminé pour le prochain Comité Directeur.
- La Commission a pris des contacts avec certains Médias :
 - o TV Rennes
 - o FR3
 - o Ouest-France
 - o NRJ etc...
 pour favoriser le basket dans le département.

TECHNIQUE :

Pour les Opens, tout le monde ne s'est pas déplacé. Les clubs n'ayant pas participé aux Open ne pourraient participer au Championnat Niveau A Pré Région.

- La Harpe pour les Benjamin (e) s : 12 clubs présents sur 16 demandés chez les garçons ; et 9 clubs sur 12 pour les filles.
- Etreelles pour les poussin (e) s : 10 clubs sur 16 en garçons ; et 6 clubs sur 10 pour les filles.

La Commission a l'impression que la Pré Région fait peur aux clubs pour la catégorie poussin.

La Commission précise que les engagements des clubs sont des souhaits et que le Comité les respecte s'il le peut.

DISCIPLINE :

Pas de dossier actuellement et heureusement au seul week-end de Championnat. Environ 350 mutations à ce jour. Le Président demande que la Commission Sportive relève les fautes Techniques quelles soient confirmées ou pas.

SPORTIVE :

- Il faudra peut-être revoir nos Championnats, à penser avec les clubs.
- Actuellement, 5% des engagements en plus en Cadets, Seniors et Minimes.
- Une nouvelle Entente Pacé / La Chapelle des Fougeretz en Honneur Filles.

SALLE ET TERRAIN :

Réfection de la salle de Cesson, et inauguration de la salle de Redon, peu de gradin.

FINANCES :

Pas de réunion encore en ce début de saison. Elle est programmée fin octobre début novembre.
Une réunion trimestrielle sera programmée.

Le Président,

Pierre GUILLARD.

Le Secrétaire Général,

Loïc FEVRIER.